

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
SEANCE DU MARDI 24 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi 24 juin à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle du Conseil d'agglomération de l'Armor à l'Argoat à Guingamp, le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX.

Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants

AUBRY Gwénaëlle (suppléante) ; ALLARD Ronan (suppléant) ; BEGUIN Jean-Claude ; BILLAUX Béatrice ; CADUDAL Véronique ; CALLONNEC Claude ; CARADEC-BOCHER Stéphanie ; CHEVALIER Hervé ; CLEC'H Vincent ; CONNAN Josette ; CORBEL Samuel (suppléant) ; ECHEVEST Yannick ; GAREL Pierre-Marie ; GIUNTINI Jean-Pierre ; GOUAULT Jacky ; GOUDALLIER Benoît ; GUILLOU Claudine ; GUILLOU Rémy ; HERVÉ Gildas ; JOBIC Cyril ; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe ; KERHERVÉ Guy ; LE BARS Yannick ; LE BIANIC Yvon ; LE BLEVENNEC Gilbert ; LE CALVEZ Michel ; LE FLOC'H Patrick ; LE FOLL Marie-Françoise ; LE GAOUYAT Samuel ; LE GOFF Philippe ; LE GOFF Yannick ; LE LAY Alexandra ; LE LAY Tugdual ; LE MARREC François ; LE MEAUX Vincent ; LE MEUR Daniel (suppléant) ; LE MEUR Frédéric ; LE MOIGNE Yvon ; LE SAOUT Aurélie ; LE VAILLANT Gilbert ; LINTANF Joseph ; LOZAC'H Claude ; MOURET Patricia ; PAGNY Gilles ; PARISCOAT Dominique ; PIRIOU Claude ; PRIGENT Marie-Yannick ; PUIILLANDRE Elisabeth ; RANNOU Hervé ; RIOU Philippe ; ROLLAND Paul ; SALLIOU Pierre ; SALOMON Claude ; TERTRAIS Isabelle (suppléante) ; THOMAS David (suppléant) ; SCOLAN Marie-Thérèse ; TALOC Bruno ; VIBERT Richard ; ZIEGLER Evelyne.

Conseillers d'agglomération - pouvoirs

BOUCHER Gaëlle à VIBERT Richard ; BOULANGER Servane à GOUAULT Jacky ; CHAPPÉ Fanny à LE MEAUX Vincent ; DOYEN Virginie à LE GAOUYAT Samuel ; DUMAIL Michel à GUILLOU Rémy ; GRAEBER Sophie à PAGNY Gilles ; LE COTTON Anne à LE FOLL Marie-Françoise ; LE CREFF Jacques à CALLONNEC Claude ; LE GALL Annie à PRIGENT Marie-Yannick ; LE HOUÉROU Annie à LE GOFF Philippe ; LE JANNE Claudie à LE BLEVENNEC Gilbert ; NAUDIN Christian à PUIILLANDRE Elisabeth ; PRIGENT Christian à CLEC'H Vincent ; PRIGENT Jean-Yvon à ECHEVEST Yannick ; RASLE-ROCHE Morgan à KERAMBRUN LE-TALLEC Agathe.

Conseillers d'agglomération absents et excusés

BOÉTÉ Cécile ; BOUILLENNEC Rachel ; BREZELLEC Marcel ; BURLOT Gilbert ; CHARLES Olivier ; CONNAN Guy ; DUPONT Frédéric ; INDERBITZIN Laure-Line ; LARVOR Yannick ; LE FLOC'H Éric ; LEYOUR Pascal ; PONTIS Florence ; QUENET Michel ; VAROQUIER Lydie.

Nombre de conseillers en exercice : 88 Titulaires - 43 suppléants

Présents	59
Procurations	15
Votants	74
Absents	14

Vu le projet de territoire adopté en 2019 et actualisé en 2024, qui affirme la nécessité de soutenir la vie associative ;

Vu le règlement d’attribution des subventions aux associations adopté le 23 novembre 2021 ;

Vu le Budget Primitif 2025 adopté par délibération du 25 mars 2025 et l’enveloppe dédiée à la vie associative ;

Vu le Programme Local de l’Habitat, adopté par Guingamp-Paimpol Agglomération le 15 décembre 2020, et les actions et financements dédiés aux partenaires de l’Agglomération prévus par celui-ci ;

Vu le bilan triennal du Programme Local de l’Habitat, adopté par Guingamp-Paimpol Agglomération le 28 janvier 2025, et les objectifs restant à atteindre en termes de politique locale de l’habitat ;

Vu l’avis de la commission Aménagement et Revitalisation Durable du Territoire du 27 mars 2025 ;

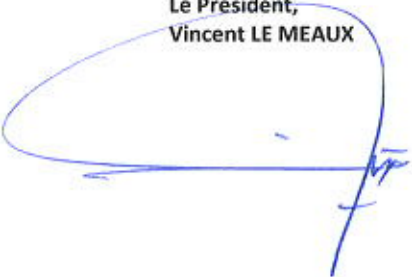
Considérant la contribution des partenaires susmentionnés au respect des obligations réglementaires de l’Agglomération ainsi que l’intérêt de leurs actions pour le territoire communautaire et ses habitants ;

Identification du demandeur <i>et de ses missions</i>	Montant attendu pour 2025	Arbitrage proposé pour 2025
Contribution FSL (CD22) (Fonds de Solidarité Logement), Engagement PLH	41 187,00 € (0,50€/hab - base DGF)	41 187,00 €

Entendu l’exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré, le Conseil d’Agglomération à l’unanimité :

- Se prononce favorablement sur la contribution au Fonds de Solidarité Logement pour un montant de 41 187 € ;
- Autorise le Président ou son représentant à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette affaire.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,
Le Président,
Vincent LE MEAUX



Le Secrétaire de séance,
Yannick ECHEVEST

